

Ecrin Religieux

CONSÉCRATION

DE

MGR NARCISSE ZEPHIRIN LORRAIN

Evêque de Cythère et vicaire
apostolique de Pontiac

I

Les cérémonies de la consécration de Mgr Lorrain ont eu lieu à Montréal, jeudi, 21 septembre, à l'église Notre-Dame, avec une pompe et un éclat extraordinaires. Il y avait dix évêques présents, près de trois cents prêtres et deux cents séminaristes. L'immense église regorgeait de monde.

Mgr Fabre agissait comme évêque consécrateur. Il était assisté de M. l'abbé Maréchal, vicaire général.

Mgr Duhamel et Mgr Wadhams assistaient Mgr Lorrain.

Les diacres d'office étaient le R. P. Lauzon, O. M. I., et M. l'abbé Carrière.

Les diacres d'honneur étaient M. l'abbé Nantel, supérieur du collège de Sainte-Thérèse, et M. le curé Leblanc, de Saint-Martin.

Le sous-diacre d'office était M. l'abbé Ethier.

Mgr l'Archevêque de Québec assistait au trône, ayant à sa droite M. le curé Rousselot et à sa gauche le R. P. Antoine, supérieur des Oblats.

M. l'abbé Parent agissait comme maître des cérémonies.

Pendant que le clergé entrait dans le chœur, M. Labelle a exécuté sur l'orgue la grande *Marche du Sacre*.

Le chœur était composé de 400 voix, comprenant le chœur du collège de Montréal et celui de Notre-Dame, qui ont chanté avec succès la messe du second ton harmonisée par M. Perrault.

Les prélats étaient, outre l'évêque consacré, Mgr E. A. Taschereau, archevêque de Québec; NN. SS. L. F. Lafleche, évêque des Trois-Rivières; L. de Goesbriand, évêque

de Burlington; Wadhams, évêque d'Ogdensburg; J. Langevin, évêque de Rimouski; Chs E. Fabre, évêque de Montréal; A. Racine, évêque de Sherbrooke; T. Duhamel, évêque d'Ottawa; L. Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe; Dominique Racine, évêque de Chicoutimi.

Le chœur de l'église Notre-Dame était magnifiquement décoré pour la circonstance, ainsi que la sacristie. Mgr l'archevêque et Mgr l'évêque de Montréal, consécrateur, avaient chacun leur trône, le premier à gauche et le second à droite de l'autel. Les autres évêques étaient placés dans la plus haute stalle de droite, par ordre d'ancienneté, à part les deux évêques assistants, Mgr Duhamel et Mgr Wadhams, qui accompagnaient Mgr Lorrain.

Les membres du clergé occupaient le reste du chœur, le bas des balustres et toute la grande allée.

Les cérémonies ont duré trois heures et demie. Elles sont des plus imposantes.

Il y avait, suivant l'usage, deux autels, le grand autel pour l'évêque consécrateur, et un autel plus petit pour l'évêque élu, avec crédence et tout ce que requiert le cérémonial.

Rien de plus solennel que l'entrée des prélats et du clergé dans le chœur. L'évêque consécrateur, ayant fait sa prière devant le maître-autel, monta à son trône, prit ses ornements sacerdotaux, dans le même temps que l'élu allait à son autel avec les évêques assistants et y prenait les ornements ordinaires.

Tous étant prêts, le consécrateur alla s'asseoir sur un fauteuil devant le milieu de l'autel, la face du côté opposé: l'élu, revêtu de ses ornements et couvert de la barrette, s'approcha au milieu des évêques assistants qui avaient leurs ornements et leurs mitres; quand il fut arrivé devant le consécrateur, il se découvrit, le salua par une profonde inclination, et les assistants lui firent une inclination de tête avec la mitre.

Alors ils allèrent s'asseoir dans l'ordre suivant aux sièges qu'on leur avait préparés: l'élu devant le consécrateur, à une distance convenable; le plus ancien des deux évêques assistants à la droite de l'élu, le plus jeune à sa gauche

l'un en face de l'autre. Ainsi placés, après un moment de repos, ils se levèrent, l'élu sans barrette et les évêques assistants sans mitre; le plus ancien des assistants, tourné vers le consécrateur, lui dit:

Reverendissime Pater, p stultam sancta mater Ecclesia catholica, ut hunc presentem presbyterem ad onus episcopatus sublevis.

Le consécrateur dit: *Avez-vous un mandat apostolique?*

Le plus ancien des évêques assistants répondit: *Nous l'avons.*

Le consécrateur dit: *Legatur, "Qu'on le lise".*

Alors le notaire du consécrateur reçut le mandat apostolique de la main du premier évêque assistant, et le lut en entier, pendant ce temps-là, tous restant assis et couverts.

L'évêque élu promet alors de visiter les tombeaux des Apôtres aux époques voulues, de rendre compte au souverain pontife et à ses successeurs de tout ce qui concerne sa charge de pasteur, l'état de son Eglise, la discipline du clergé et du peuple, et le salut des âmes qui lui sont confiées; de recevoir humblement les mandats apostoliques et de les exécuter avec le plus grand soin; de faire faire les choses susdites, en cas d'empêchement légitime, par un mandataire spécial pris dans son chapitre, ou parmi les dignitaires de son clergé, ou du moins par un prêtre, de son diocèse; et, s'il n'avait absolument point de clergé, par un prêtre séculier ou régulier, d'une probité et d'une piété bien connues, parfaitement instruit de tout, qui portera les preuves de l'empêchement légitime. Il s'interdit l'aliénation des biens de son Eglise, même avec le consentement du chapitre, sans que le pontife romain soit consulté.

Le consécrateur, tenant des deux mains le livre des Evangiles ouvert sur ses genoux, le bas du livre tourné vers l'élu qui est à genoux devant lui, reçut le serment qu'il prononça en ces termes:

Sic me Deus adjuvet, et hac sancta Dei Evangelia.

Il touche en même temps des deux mains, le texte des Evangiles; le consécrateur dit: *Deo gratias.*

Ensuite, l'élu et les assistants étant assis dans l'ordre indiqué, le consécrateur lut d'une voix intelligible l'examen. Les évêques assistants